

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



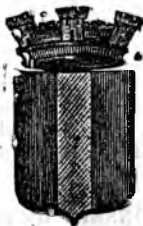
BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME

NOVEMBRE

n^o 11

1881



—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

CONVOCATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruïet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Prinville. — Deslandes. — Lozet. — Bourbonneux. — Guinand.

Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis.
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 NOVEMBRE 1884. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté :

Deux sociétaires sont admis et une dame patronesse est présentée.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GUINAND : 6 pots de primevères de Chine. —
Mention très-honorable.

2° Par M. THOMAS, de Villemétrie, 34 variétés de légumes. —
Mention honorable.

3° Par M. DUBARLE : Pommes pigeon rouges du jardin. —
Remerciements.

La correspondance se compose :

1° D'une lettre de M. Frémy, exprimant ses regrets d'avoir été aussi souvent retenu par ses occupations loin des sociétaires et donnant, pour ces motifs, sa démission de vice-président. — L'assemblée, sachant l'intérêt que lui porte M. Frémy, n'accepte pas la démission et espère qu'il lui sera bientôt possible de prendre une part active à ses travaux.

2° Une lettre de M. Vavin, accompagnant l'envoi : 1° de graines de cerfeuil bulbeux qui sont remises à M. Félix Dupuis ; 2° de graines de tomates hâtives de New-York, remises à MM. Thomas, Delaruelle et Collas ; 3° de graines de betterave rouge-noire, plate, d'Egypte, remise à MM. Collas et Reusse. Ces sociétaires rendront compte des résultats qu'ils obtiendront.

M. le Secrétaire général rappelle qu'il attend pour la prochaine séance les comptes-rendus promis par les membres à qui ont été confiées des graines depuis un an.

4° Une lettre de la société de la Nièvre demandant certains renseignements qui ont été adressés.

5° Une circulaire de M. le ministre de l'agriculture sur la vaccination charbonneuse.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau :

1° L'annonce de l'ouverture de l'Etablissement horticole, dit Société florale de Nice, dirigé par un de nos sociétaires, M. Tassin fils.

2° Le règlement de l'exposition qui se tiendra à Chaumont du 3 au 12 juin 1882.

3° Le prospectus de M. Morel, pépiniériste à Bargny.

4° Celui de M. Lallier, pépiniériste à Macquelines.

5° Le procès-verbal suivant :

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1881. — PRÉSIDENTE DE M. BENOIST.

M. Bellard dépose sur le bureau 23 variétés de poires et de pommes, et 4 de raisin. Apport magnifique. — *Mention très-honorable.*

M. Drivière, trésorier, rend compte de la situation de la caisse qui est satisfaisante et demande qu'un dernier avis soit donné aux porteurs d'obligations remboursables.

La Société décide qu'une demande sera adressée à M. le ministre de l'agriculture, pour que les leçons d'arboriculture qui n'ont pu être données en 1881 par un professeur du gouvernement le soient en 1882.

La commune de Plailly, mettant en pratique le vœu exprimé déjà par la Société d'horticulture de Senlis et vivement recommandé au ministère par le congrès pomologique d'Or-

léans, plante cet hiver une partie de ses chemins en arbres fruitiers.

M. Robinette présente un échantillon de sa récolte du Soja comestible d'Etampes qui a été moins abondante que l'année précédente. — M. Vaudier présente aussi un échantillon dont la graine lui a été vendue sous le nom de Soja hispida, qui paraît plus productif, mais n'est pas agréable au goût.

De la correspondance imprimée sont extraits les renseignements suivants :

M. Carré, agriculteur à Roupperoux (Sarthe), ayant constaté à Lion-sur-Mer de très-bons résultats obtenus dans la production du cidre par la *plantation d'arbres francs de pied* provenant de pépins choisis avec soin, MM. Thirion, Dubarle et autres sociétaires recommandent de n'employer ce procédé qu'à titre de fantaisie, les pépins reproduisant à peine une fois sur mille un fruit à peu près semblable à celui d'origine.

Le *céleri chlorosé* dont parlait l'an dernier la *Revue horticole* a fait commercialement son apparition à la halle de Paris. Les jardiniers-maraîchers nous diront s'il possède les avantages qu'on lui prête.

Le conseil d'administration, dans sa dernière séance, a décidé que pour éviter toute confusion dans *l'attribution des médailles* : celles de *vermeil* de 0^m030 seraient désignées sous le nom de médailles exceptionnelles de vermeil; celles de *vermeil* et d'*argent* de 0^m042, sous celui de 1^{re} classe; celles de 0^m036, sous celui de 2^e classe; et celles de 0^m027, sous celui de 3^e classe,

M. le Secrétaire rappelle que les élections pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration auront lieu à la réunion du 4 décembre.

La séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie composée de légumes et fruits offerts par les exposants.

Membres admis dans la séance du 6 novembre 1881.

M. CHAMBELLAN (Jules), fils, cultivateur-propriétaire à Senlis.

M. BATAVOINE (Albert), jardinier-maraîcher à Verneuil.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ADRESSÉ SUR SA DEMANDE

à **M. le Ministre de l'Instruction
publique et des Beaux-Arts,**

PAR M. THIRION, VICE-PRÉSIDENT.

Monsieur le Ministre,

Quelle que soit la faible importance qui puisse être revendiquée par la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis parmi les Sociétés savantes auxquelles vous avez fait l'honneur d'adresser votre circulaire en date du 11 juillet dernier, il lui a semblé que ce serait reconnaître, au moins dans une faible mesure, les faveurs administratives qui lui ont été accordées, que de remplir le cadre que vous leur avez indiqué à toutes, en fournissant à votre administration les renseignements précis qui concernent sa fondation, son existence, le but qu'elle poursuit, et les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre.

Fondation de la Société. — La Société a été fondée en août et septembre 1866, et autorisée par un arrêté de M. le Préfet de l'Oise en date du 18 septembre de la même année. Elle n'a pas d'histoire avant cette époque, et n'a succédé à aucune association du même genre. L'arrondissement de Senlis possédait, depuis une trentaine d'années, une Société d'agriculture qui, vouée exclusivement à sa spécialité, n'avait pas cru devoir s'occuper de favoriser le progrès horticole.

Son but. — Elle a pris et conservé comme but essentiel de

ses efforts la propagation, dans l'arrondissement de Senlis, des bonnes semences et des bonnes variétés de plantes alimentaires ou d'ornement, la diffusion des méthodes perfectionnées de culture, de plantation, de taille des arbres, de récolte et de conservation des fruits.

Ses moyens de succès sont multiples. — Elle possède un jardin d'expériences où les graines rares sont essayées, où les méthodes perfectionnées de taille des arbres reçoivent une démonstration pratique. Ce jardin est placé sous la direction d'un jardinier-professeur qui, tant à Senlis que dans les principales communes de l'arrondissement donne, par an, soixante-douze leçons où sont admis les membres de la Société et les enfants des écoles communales sous la surveillance des instituteurs.

Une séance mensuelle a lieu à Senlis et dans deux sections qui, à Nanteuil et à La Chapelle-en-Serval, se sont formées, conformément au règlement, par l'agglomération d'au moins trente membres. A ces séances, il est fait des apports de produits qui, jugés et appréciés par une commission permanente, obtiennent à la fin de chaque année des médailles de vermeil ou d'argent, suivant leur mérite. A l'issue de la séance de la section centrale est tirée une loterie composée de traités divers sur l'horticulture, de fruits ou de graines provenant du jardin d'expériences de la Société. De plus, chaque Sociétaire reçoit en entrant à la séance mensuelle un jeton de présence, dont la valeur fixée à l'avance lui est remboursée, à toute réquisition, en livres de jardinage acquis à cet effet par la Société.

Une commission spéciale, renouvelée tous les ans, visite les cultures de ceux des Sociétaires qui en ont fait la demande et, de ce chef, des médailles de différentes valeurs sont encore distribuées, chaque année, aux travailleurs les plus soigneux et les plus instruits.

Une autre commission se rend, chaque mois, sur la place du marché de Senlis, examine les apports des marchands indistinctement, à l'effet de récompenser ceux qui auront

régulièrement apporté les produits les plus rares ou les mieux réussis, et ce dans l'espérance d'encourager à la fois le commerce et l'industrie horticole, et de faire profiter toute la population de leurs progrès.

La Société a encore ouvert des concours entre les Instituteurs de l'arrondissement et entre les Elèves des Ecoles primaires. Chaque année un sujet de mémoire est proposé aux instituteurs et ces mémoires sont jugés par une commission qui s'adjoint M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire, et attribue des médailles de vermeil et d'argent aux mieux rédigés. A chaque concours cantonal, un prix spécial d'horticulture est décerné, aux frais de la Société, dans chacun des cantons de l'arrondissement, consistant en un traité spécial choisi parmi les ouvrages d'horticulture les plus recommandables.

Dans le but de préparer une jeune génération de jardiniers instruits, elle a encore désigné un jury, composé d'amateurs et de praticiens, devant lequel les aides-jardiniers sont invités à se présenter; interrogés sur les éléments des sciences afférentes à l'horticulture et sur les diverses branches de la pratique horticole, ils reçoivent, s'il y a lieu, un diplôme constatant le degré d'instruction dont ils ont fait preuve, et même une petite médaille commémorative.

Elle récompense encore les anciens jardiniers qui sont restés au moins dix ans dans la même maison en leur distribuant chaque année, en séance publique, des médailles de vermeil ou d'argent.

Enfin son Conseil d'administration étudie depuis plusieurs mois la grave question des Expositions annuelles et du grand nombre de récompenses, de haute valeur, qui deviennent chaque jour de plus en plus nécessaires pour attirer les exposants. Peut-être se décidera-t-elle à leur substituer des Expositions mensuelles de produits classés par catégories, selon la saison, sauf à ajourner à de plus longs espaces de temps les grandes assises horticole auxquelles elle convierait les producteurs étrangers à l'arrondissement.

Tels sont les moyens qu'emploie la Société pour exciter l'émulation et hâter le progrès. Les résultats en sont périodiquement et régulièrement constatés dans un Bulletin paraissant tous les mois et contenant une feuille d'impression in-8°. Ce Bulletin contient : 1° Le procès-verbal de la dernière séance mensuelle; 2° Le résumé des renseignements utiles extraits des publications de sociétés correspondantes et des journaux spéciaux auxquels la Société est abonnée; 3° Les comptes-rendus des Expositions auxquelles elle a envoyé des délégués; 4° Les mémoires couronnés dans les concours entre les instituteurs; 5° Des articles bibliographiques sur les traités d'horticulture dont il est fait don; 6° Les conférences faites, le plus souvent possible, à la séance mensuelle par le jardinier-professeur ou tout autre membre de bonne volonté. La collection de ce Bulletin, celles des Bulletins des Sociétés correspondantes et des journaux, les livres enfin qui lui sont adressés en don par les auteurs ou les éditeurs, commencent à former une petite bibliothèque que vient d'augmenter de la façon la plus heureuse la générosité de M. le Ministre de l'agriculture par le don du Jardin-Fruitiier du Muséum de M. Decaisne, et qui est tenue à la disposition de tous les sociétaires désireux de la consulter.

Ressources de la Société. — Pour accomplir et mener à bonne fin ces divers travaux, et faire face à toutes ces distributions de récompenses, la Société dispose :

1° Des cotisations annuelles de ses membres titulaires, payant la somme de 40 fr., sauf les aides-jardiniers qui ne payent qu'une demi-cotisation, et qui, dans leur ensemble, ont été évaluées, dans le budget de 1884, à...	3.000 fr.
2° D'une subvention de la ville de Senlis de	200
3° D'une subvention du Conseil général de..	500
4° D'une subvention de M. le ministre de l'agriculture, élevée pour l'année 1884 à la somme de	500
Total général	4.200 fr.

Il convient d'ajouter qu'à l'époque des Expositions un certain nombre de généreux donateurs offrent une partie des médailles qui sont distribuées, mais il faut déduire la somme de 200 fr. représentant les intérêts d'une dette contractée pour l'établissement de son jardin d'expériences.

Situation présente de la Société. — Le nombre des Membres de la Société est d'environ 300, et se maintient à ce chiffre à peu près régulièrement depuis plusieurs années, les nouveaux Sociétaires venant assez exactement combler les vides que causent les décès, les démissions et les déplacements.

Il y faut distinguer : 1° Les membres correspondants, exempts de cotisation, et choisis parmi les notabilités horticoles qui n'habitent pas l'arrondissement; 2° Les membres perpétuels, exempts également de la cotisation, mais grâce au versement d'un capital d'au moins 450 fr., lequel a été employé à éteindre une partie des obligations que la Société avait souscrites pour approprier à l'usage du jardin d'expériences un emplacement qui lui avait été gratuitement concédé par la ville de Senlis; 3° Les instituteurs primaires de toutes les communes de l'arrondissement que, par une délibération en date du 3 août 1879, la Société a déclaré membres de droit et gratuits, essayant par cette mesure de reconnaître autant qu'il était en son pouvoir, l'appui du ministère qui venait de lui accorder une subvention; 4° Les membres titulaires à cotisation entière ou à demi-cotisation, quand ils appartiennent à la catégorie des ouvriers de l'horticulture, journaliers ou aides-jardiniers; 5° Les présidents d'honneur désignés par les statuts mêmes de la Société, et qui sont : M. le Préfet de l'Oise, Mgr l'Evêque de Beauvais, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, et M. le Maire de Senlis.

En 1870, la Société comptait plus de 900 membres; une dizaine de sections avaient été établies dans autant de communes de l'arrondissement, et, chaque année, elle consacrait ses ressources, alors beaucoup plus considérables, à une

Exposition générale des produits de l'horticulture et des arts horticoles. La guerre lui a porté un coup fatal. Elle a recommencé seulement à se réunir en mai 1871, et la reprise de ses Expositions annuelles date du mois de septembre 1872, où la section de Plailly donna l'exemple du retour à la vie active. Depuis cette époque, les travaux reprirent leur régularité accoutumée, les loteries, les concours entre instituteurs et entre élèves des écoles primaires sont notamment la preuve des efforts faits pour réagir contre les déplorables effets de la suspension des réunions pendant la guerre.

Nous ne pouvons, Monsieur le Ministre, vous faire que le tableau d'une existence encore bien courte, mais remplie par la persévérance dans le désir d'être utiles à nos concitoyens. Nous croyons pouvoir affirmer que déjà, depuis quinze ans, un notable progrès s'est accompli, sous l'influence de la Société, dans les cultures horticoles de l'arrondissement de Senlis. Si ce sont là des titres trop modestes pour mériter à la Société de figurer dans l'utile travail d'ensemble que vous avez entrepris, croyez que ce n'est pas par un sentiment de vanité puérile, mais uniquement pour obéir aux instructions de votre circulaire qu'elle s'est décidée à vous faire connaître sa biographie.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression du dévouement de

Votre très-obéissant serviteur,

E. THIRION,

*Vice-Président de la Société d'horticulture
de l'arrondissement de Senlis.*

LE PLATRE NOIR

MM. Dubarle, professeur de la Société, et Reusse, jardinier-chef de l'hôpital, ont continué les essais commencés l'an

dernier avec le plâtre noir de M. Préaud (1) et en ont été très satisfaits. 4 kilog. semé le 25 août sur terre, avant labour pour mâches, a donné un succès complet. Cette année, 4 kilog répandu au pied de chaque pêcher a fait disparaître complètement les pucerons, tandis que ceux qui n'avaient rien reçu en étaient infestés. 42 kilog. de plâtre noir répandu sur 4 are de terrain, labouré ensuite pour recevoir des haricots, ont produit des résultats remarquables malgré les grandes chaleurs persistantes. M. Reusse a obtenu aussi un très bon résultat du mélange suivant : 4/6 de plâtre et 5/6 de terre semés sur les planches ensemencées du jardin potager.

SEMIS ET MISE A FRUITS

Des Arbres Fruitiers

PAR M. CARRIÈRE (2).

RAPPORT DE M. LOMET, JARDINIER-CHEF CHEZ M^{lle} DOSNE.

L'honorable et infatigable chroniqueur de l'horticulture française, M. Carrière, vient d'écrire un nouvel ouvrage sur l'arboriculture ayant pour titre : *Semis et Mise à fruit des arbres fruitiers*. Cet ouvrage, divisé en deux livres réunis, forme un volume de 460 pages, et nous ouvre une voie nouvelle pour augmenter et enrichir notre production fruitière; tel est assurément le but de l'auteur.

Tous les êtres organisés, soit végétaux ou animaux, suivent une loi fatale! dit l'éminent écrivain. Ils apparaissent, progressent, s'affaiblissent, puis meurent, quand les milieux,

(1) M. Préaud, fabricant d'engrais à la Croix-Blanche, par Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).

(2) Chez Goin, éditeur, 62, rue des Ecoles.

qui changent sans cesse, ne sont plus en rapport avec leur nature. C'est ainsi que tendent à disparaître un certain nombre de nos variétés de poiriers, tels que Saint-Germain, beurré d'Angleterre, doyenné d'hiver et d'autres encore qui, devenues délicates, ne donnent plus que des fruits médiocres et finiront par disparaître complètement; de là donc la nécessité de chercher à reproduire de nouvelles variétés susceptibles, sinon d'avoir des qualités supérieures à ces dernières, du moins de les égaler. C'est ce que la première partie du livre dont il est ici question, et qui comprend 35 paragraphes, nous enseigne avec une clarté brillante.

La seconde partie comprend des chapitres spéciaux traitant des principaux soins que réclame chaque genre d'arbre ou arbrisseau fruitier, en vue de son amélioration, et termine par une conclusion dont il est cité plus loin quelques passages.

Dans le commencement de son livre, l'auteur nous dit aussi : L'homme n'étant pas assuré de jouir longtemps, doit chercher à jouir vite; en effet, si nous mettons en pratique les leçons qu'il met aujourd'hui sous nos yeux, nul doute que les résultats soient heureux et prompts.

L'étude de ces leçons claires et précises nous permettra de laisser de côté bien des préjugés et bien des craintes, qui nous faisaient reculer devant la mise en terre de la graine d'un arbre, de peur de ne point le voir produire. Puisque l'auteur nous démontre les moyens sûrs pour y arriver dans un temps relativement bien plus court qu'autrefois, nous pourrons nous mettre à l'œuvre, ayant pour nous guider des bases solides, acquises par l'expérience, et qu'il n'appartient qu'aux hommes de talent d'étudier.

On verra d'autre part, en parcourant son livre, combien l'auteur cherche à faire le bien, lorsqu'il dit ceci :

Augmenter la production là où elle est déjà abondante, l'implanter autant que faire se peut là où elle fait complètement défaut; augmenter les jouissances, c'est augmenter la vie!

Telles sont les paroles qui terminent ce livre.

Nous n'y chercherons donc point d'autres détails, car nous craindrions d'en affaiblir la valeur, tant nous sommes convaincus que l'accueil qui lui sera fait dans le monde horticole lui assure un succès digne des efforts du maître.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La Doryphore et la Coccinelle. — C'est à l'état de nymphe seulement qu'il est possible de confondre cet insecte avec la *Doryphore des pommes de terre*, car la larve et l'adulte sont fort différents. La nymphe de la Coccinelle est à fond jaune, avec des séries de bandes transversales noires; elle est attachée à une feuille par l'extrémité postérieure, où se trouvait chez la larve une espèce de ventouse visqueuse. Si on touche ces nymphes, elles se secouent par des saccades brusques, et l'entomologiste Mulsant les compare à un mort qui se redresserait dans son suaire. La nymphe de la Doryphore est de grosseur au moins double de celle de la Coccinelle, et l'adulte pareillement; elle est en entier d'un rouge brique, gisant sur le sol et non attachée.

(*Bulletin d'insectologie agricole*).

*
* *

Destruction des fourmis. — Dès qu'on aperçoit un nid de fourmis, il faut le recouvrir d'un pot de fleurs et boucher le petit trou qui se trouve au fond; au bout de quelques jours, il suffit de lever ce pot avec la main ou une spatule quelconque, on enlève tous les sujets ainsi que les œufs. Quand la fourmillière est établie assez loin des plantes on peut la détruire en jetant dessus de l'eau bouillante, mais toujours après avoir circonscrit le tout sous le pot à fleurs.

(*Journal de vulgarisation de l'horticulture*).

Les propriétaires des obligations autres que celles attribuées à M. Corbin, sont prévenus qu'un dernier délai d'un mois leur est accordé pour en réclamer le montant. Ceux qui n'en auront pas demandé le remboursement avant le 20 Décembre 1881, seront considérés comme les abandonnant à la Société.

Par décision du Conseil d'administration, les leçons sont suspendues pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre.

Dimanche 4 Décembre, à 2 heures et demie, élections pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

ENGRAIS CHIMIQUES DE
MM. FAURE et KESSLER, Ingénieurs-Chimistes.

Dépôt chez M. MEIGNAN,

Marchand de couleurs et verres à vitres
pour Serres et Châssis de couches,
Rue Vieille-de-Paris, N° 57.

PAILLASSONS POUR SERRES ET CHASSIS
TOUT FAITS ET SUR MESURE

Chez M^{me} veuve Boufflet, rue de la République, 4.

A SENLIS

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8° orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaiculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.

S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)